

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°10/AONO/ADC/CIPM/2022 DU04/04/2022

POUR LE RENOUVELLEMENT DU SYSTEME DE CLIMATISATION
MULTI SPLIT DANS LES BUREAUX DES COMPAGNIES AERIENNES DE
L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., Exercice 2022, Ligne 23800002.

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour le renouvellement du système de climatisation multi split dans les bureaux des compagnies aériennes de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- l'étude technique complémentaire d'exécution du présent projet ;
- la fourniture, l'installation et la mise en services des systèmes multi split par zone ;
- la dépose des installations existantes.

Les détails sont contenus dans le Cahier des clauses techniques particulières et le devis quantitatif et estimatif.

3. Délai d'exécution

Le Maître d'Ouvrage a fixé le délai d'exécution des prestations à **trois (03) mois**. Toutefois, un soumissionnaire retenu à l'issue de la consultation peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) seul lot.

5. Participation au présent appel d'offres

La participation à la présente consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun et spécialisées dans les travaux de climatisation.

6. Cout prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations à l'issue des études préalables est d'environ **quarante-cinq millions (45 000 000) Francs CFA**.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports du Cameroun S.A, Exercice 2022, **Ligne 23800002**.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **neuf cent mille (900 000) FCFA** et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres**.

9. Consultation du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 104 sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. **222 23 36 02**, postes **359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjou, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

11. Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à effectuer, il est prévu une visite guidée des soumissionnaires obligatoire durant une journée à compter du **29/04/2022** à partir de **11 heures précises**, le lieu de rencontre est le **secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala**.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept **(07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir, sous plis fermés, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ; au plus tard le **04/05/2022 à 12 heures**, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/ADC/CIPM/2022 DU
04/04/2022**

**POUR LE RENOUELEMENT DU SYSTEME DE CLIMATISATION MULTI SPLIT
DANS LES BUREAUX DES COMPAGNIES AERIENNES DE L'AEROGARE
PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Ouverture des offres

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **04/05/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. siégeant en séance publique dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

15. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera selon les critères ci-après.

15.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de marché de son fait au cours des trois (03) dernières années et de non inscription dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le MINMAP (document à joindre dans le dossier technique) ;
- d) Nombre de oui inférieur à **dix-sept OUI sur vingt-trois (17/23)** pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- g) Non-conformité des spécifications techniques majeures du système de climatisation proposée avec le CCTP et le Cadre du Devis Quantitatif ;
- h) Refus du soumissionnaire d'accepter le cas échéant les corrections arithmétiques de son offre financière.

15.2 Critères essentiels

- | | |
|---|----------|
| 1. Références en prestations similaires ; | oui/non |
| 2. Moyens matériels ; | oui/non |
| 3. Qualité du personnel ; | oui/non |
| 4. Note méthodologique ; | oui/non |
| 5. Capacité financière ; | oui/non |
| 6. Attestation de visite de site | oui/non |
| 7. Preuves d'acceptation des conditions du marché ; | oui/non |
| 8. Présentation de l'offre. | oui/non. |

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt desdites offres.

17. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

18. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02 poste 414.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

Yaoundé, le 30 Mars 2022

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Thomas OWONA ASSOUMOU**

Ampliations

- MINMAP ;
- Conseil d'Administration ADC S.A ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- DM (pour information) ;
- DX.DLA (pour affichage) ;
- Département de la Gestion Administrative des Marchés (pour archivage) ;
- Service courrier (pour Affichage) ;
- Site internet ADC SA (www.adcsa.aero).